

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Démocratisation de la culture et démocratie culturelle.

3/3 Perspectives et défis

Par Clotilde Bruter, chargée de mission, Association Marcel Hicter

31 octobre 2016

Démocratisation de la culture et démocratie culturelle.

3/3 Perspectives et défis

Par Clotilde Bruter, chargée de mission, Association Marcel Hicter¹

L'émergence de la diversité culturelle dans la création et l'offre culturelle

Les publics les plus marginalisés, à savoir les personnes sans domicile fixe, les personnes porteuses de handicap et les personnes en situation d'illégalité, restent souvent privés ou ont un accès très largement réduit à la culture. Outre l'aspect financier ou la possibilité même d'accès pour des raisons physiques, psychiques ou administratives, les initiatives en faveur de ces publics restent limitées au champ social et associatif et bénéficient d'une faible représentativité dans les offres culturelles (tant en termes de création que de consommation).

Néanmoins, grâce à un dynamisme incontestable des opérateurs culturels de Fédération Wallonie-Bruxelles, et au soutien de différents pouvoirs subsidiant, il est de plus en plus courant de pouvoir assister à différents événements, expositions, pièces de théâtre, etc. émanant directement des artistes ou citoyens appartenant à des groupes culturels minoritaires et/ou défavorisés.

Si les Maisons de Jeunes et Maisons de quartier ont été, en partenariat avec des opérateurs culturels, des moteurs et des promoteurs de la culture dite urbaine et ont permis à de nombreux jeunes de s'enrichir culturellement, voire de s'émanciper via des pratiques culturelles et de loisirs qui répondent à leur intérêt, il n'en est pas toujours de même pour d'autres franges de la population.

Bien entendu, comme pour d'autres catégories de publics, des obstacles symboliques sont également

un facteur de non-participation à la vie culturelle. Il serait d'ailleurs intéressant de mener sur ce point une étude multidisciplinaire afin de mettre en lumière des dynamiques favorables en Fédération Wallonie-Bruxelles ayant agi comme leviers sur ces freins symboliques.

Enfin, un public qui est au centre des débats politiques depuis une décennie et inadéquatement qualifié « d'immigré », gommant ainsi l'individualité et le parcours de vie de chaque individu appartenant à ce groupe, peut aujourd'hui jouir plus qu'avant du droit à l'épanouissement culturel et donc à sa participation et création culturelle.

Des associations actives auprès de migrants, tant dans les secteurs de l'éducation permanente, de la cohésion sociale, ou de l'alphabétisation, offrent à leurs publics différentes possibilités d'expression, menant souvent à l'exposition de leurs « traces » ou à la programmation de leurs créations artistiques ou théâtrales. Cette volonté de partager au grand public leurs créations s'ancre directement dans une dynamique de démocratie culturelle, de valorisation de la diversité culturelle et dans une mission d'émancipation citoyenne via la culture dans son acception la plus large.

Les exemples de créations sont multiples mais citons entre autres le festival Let's Art organisé chaque année par l'asbl Siréas et qui met en valeur une culture d'un groupe minoritaire donné, vivant en Belgique. Un ensemble d'associations œuvrant dans le secteur de l'alphabétisation mobilise, chaque année, et ce depuis 2012, leurs apprenants tout au long de leur apprentissage du français afin de co-développer avec eux le Festival Art & Alpha. D'autres initiatives, comme la compagnie Ebullition, qui utilise le théâtre forum comme outil de transformation sociale et d'émancipation¹, propose des créations théâtrales sur des thèmes de société avec différents publics et particulièrement des migrants.

Perspectives et défis pour la démocratie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles

Si l'on peut saluer les efforts consentis par les

différents acteurs en matière de démocratie culturelle, on ne peut que se questionner sur l'avenir de cette dynamique actuelle, tant à un niveau de faisabilité que de pertinence. Lors d'une récente rencontre entre Madame Alda Greoli, Ministre de la Culture, et les opérateurs des Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ministre a fait référence à une rigueur budgétaire impliquant un actuel problème de financement pour la mise en œuvre des contrats programmes des Centres culturels, dans le cadre du nouveau décret datant de 2013. Il est donc légitime de se demander si les opérateurs culturels pourront tenir leurs engagements vis-à-vis des missions qui leur sont confiées au vu des moyens réels qui leur sont attribués, se voyant donc mis en danger et devant compter sur le soutien éventuel des Communes, le cas échéant².

En termes de pertinence, et dans une vision où l'on considère la culture comme vecteur de cohésion sociale, il serait intéressant de questionner la rupture toujours assez nette entre les citoyens dont le profil est de « consommer » ou investir dans une offre culturelle de renom ou élitaire, et les citoyens qui participent à une offre culturelle émanant d'actions culturelles participatives.

En effet, dès que l'on sort du cadre de la médiation culturelle, ou de festivals fédérateurs (autour d'une ville ou d'une région), il est assez commun de faire le constat qui suit. Il existe encore à l'heure actuelle une fracture assez nette entre une catégorie de personnes ayant été baignées dans un contexte culturel dit « dominant », élitaire, et que l'on ne retrouve que très peu lors d'événements culturels émanant d'artistes ou de citoyens d'un groupe culturel minoritaire donné ; et une catégorie de personnes n'ayant pas baigné dans un contexte culturel « dominant », issues de groupes culturels minoritaires ou populaires et qui n'iront que très peu fréquenter des lieux culturels plus « classiques ». Et ce, malgré les différents dispositifs visant à rendre accessibles les prix d'entrée. Ce phénomène, maintes fois éclairé par les sciences humaines et en particulier par la sociologie, semble n'avoir trouvé que peu d'écho auprès des pouvoirs publics, quand bien même il est aujourd'hui au cœur des divisions et aux antipodes des valeurs promues par la démocratie culturelle.

Prenons ici un exemple concret d'une création culturelle citoyenne qui entre dans les sillons de la démocratie culturelle, voire de l'éducation permanente, et se prête au sujet.

Le Centre culturel l'Espace Senghor a récemment programmé une pièce de théâtre intitulée « Pas un regard en arrière »³, scénarisée et jouée par un ensemble de jeunes et talentueux acteurs originaires de différents pays de la région de l'Afrique des grands lacs, sur des thèmes qui touchent leur communauté, à savoir la violence conjugale, la pression familiale et l'émancipation de la femme. Le public était majoritairement composé de spectateurs appartenant à la communauté représentée dans la pièce de théâtre. Et l'on peut s'en réjouir car il existe encore trop peu d'offres culturelles issues de groupes culturels dits minoritaires qui trouvent écho au sein de Centres culturels et qui, de plus, mobilisent les premiers concernés par le message.

Paradoxalement, alors qu'il est enfin possible de constater une pluralité culturelle au sein des offres culturelles, s'ouvre un large chantier en matière d'ouverture à l'Autre, de valorisation des différences qui s'expriment au travers de ses créations, mais surtout à la reconnaissance de notre patrimoine commun, de ce qui nous transcende en tant qu'être humain face à nos singularités.

En effet, relativement à l'exemple précité, nous pouvons affirmer que la violence conjugale, la pression familiale et l'émancipation de la femme sont des thèmes universels qui méritent d'être appréhendés dans une approche collective et citoyenne.

Et c'est justement dans cette universalité de thèmes, d'émotions, de besoin de réalisation de soi -qui prend des formes d'expression très différentes selon les affinités et les particularités de chacun- que la culture est vectrice de cohésion sociale.

Marcel Hicter défendait déjà en 1977, dans son texte de présentation des « Assises culturelles », qu'« il n'y a pas de culture extérieure à l'Homme, pas de matière culturelle à quoi il faut faire accéder le peuple, qu'il faut porter au peuple, que l'on puisse lui contreplaquer. La culture n'est ni la connaissance ni l'érudition ; la culture est une attitude, une volonté de

dépassement personnel total, de son corps, de son cœur, de son esprit, en vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin. »⁴
En adoptant cette attitude de dépassement personnel, qui passe quasi nécessairement par la confrontation à l'altérité dans toutes ses formes, que la culture offre, de par ces formes d'expressions diverses sur des thèmes en lien avec notre quotidien, la possibilité de se remettre en question par rapport à ses propres références, et la possibilité d'évoluer et de s'enrichir en tant qu'individu mais également en tant que société.

Car « [...] une société vit de sa capacité à se remettre en cause, à se repenser en fonction des réalités qu'elle rencontre et des objectifs qu'elle se fixe. Dans ce permanent effort de renouvellement, les activités artistiques, et particulièrement la dynamique de création qui en est à la base, occupent une position vitale.⁵ »

Conclusion

Ainsi, dans un contexte sociétal de plus en plus divisé et replié sur lui-même, il devient plus que nécessaire de redonner à la culture ses fonctions émancipatrices en réaffirmant les valeurs de la démocratie culturelle.

Si une dynamique en faveur de la démocratie culturelle s'observe directement sur les offres et programmes culturels, il convient de prendre conscience que l'émancipation individuelle par la culture doit simultanément être promue dans le cadre d'une émancipation collective à l'échelle de la société.

Cela ne peut qu'être le fruit d'une volonté politique qui valorise la diversité culturelle et incite à la rencontre interculturelle. Car valoriser la diversité culturelle, sans mettre en œuvre une série d'actions qui impliquent la rencontre, revient à prendre le risque de populisme, de conforter l'ethnocentrisme et le repli sur soi de chaque subculture.

Pour les principaux acteurs des politiques culturelles, souvent essaimés dans des champs d'action aussi divers que l'éducation permanente, la cohésion sociale, l'enseignement, ou encore la jeunesse, la

promotion d'une politique de démocratie culturelle semble indispensable et se doit d'être soutenue par des engagements politiques et par des processus de dialogue.

La concertation « Bouger les lignes »⁶, dispositif soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est à cet effet très pertinent. Celle-ci, après une dernière consultation du secteur, s'apprête d'ailleurs à remettre ses conclusions à Alda Gréoli. Il est à noter qu'elles ne sont en rien contraignantes. Elles constituent un avis qui ne sera pas, nous l'espérons, rangé dans un tiroir...

Il devient également urgent de travailler de concert sur les freins et les leviers qui permettront à chaque citoyen de participer de manière active à des créations et offres culturelles qui répondent à ses centres d'intérêt, mais qui lui offrent également, et surtout, la possibilité de rencontre avec l'altérité ; condition *sine qua none* au maintien de la cohésion sociale, élément central de la démocratie.

Il revient aux opérateurs culturels de diversifier leurs stratégies afin d'atteindre des publics plus larges et de favoriser le dialogue interculturel.

Enfin, la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'autorité principale doit pouvoir véhiculer, soutenir et mettre en œuvre cette nécessaire rencontre entre les opérateurs culturels et leurs publics respectifs.

1 *Ebullition, Créations théâtrales solidaires. Ateliers inspirés du théâtre de l'opprimé. En ligne* <http://www.ebullitiontheatre.org/#!en-action/cwx8> consulté le 10 juin 2016.

2 *Télévision Canal C. (2016). Alda Greoli rencontre les centres culturels. Diffusé en ligne* <http://www.canalc.be/alda-greoli-rencontre-les-centres-culturels/> consulté le 18 juin 2016.

3 « *Pas un regard en arrière* » n'a pas encore bénéficié de subsides de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles et se produit pour le moment sur base de soutiens ponctuels et de financements en fond propre. Pour en savoir plus : www.facebook.com/Pasunregardenarriere/

4 *Hicter, M. (1980). Op. cit, p. 353.*

5 *Romainville C. et Poncin M. (2009). Op. Cit., p. 4.*

6 « *« Bouger les Lignes » est le nom de la consultation des acteurs et opérateurs culturels et artistiques, initiée par Joëlle Milquet, -ex- Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Administration Générale de la Culture, avec le soutien de PointCulture. »* extrait de la brochure « *Tracer nos politiques culturelles pour le 21ème siècle* » disponible en ligne : <http://www.tracernospolitiquesculturelles.be/wp-content/uploads/2015/01/Folder-web-BLL.pdf>